



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



ÉDITO DU PRÉSIDENT

MARTINIQUE TRANSPORT AU SERVICE D'UNE MEILLEURE MOBILITÉ

Au cours de l'année 2024, l'Autorité unique des transports de Martinique a poursuivi son action visant à concourir de manière efficace, aux grands enjeux actuels du secteur des transports, alors que celui-ci est traversé par de nombreux défis qui affectent le quotidien des Martiniquais et qui auront également une incidence sur l'avenir.

Trois grands axes pour la construction d'une mobilité efficace :

- la modernisation du parc de véhicules non seulement par l'achat de véhicules neufs pour rajeunir le parc mais aussi par la recherche de nouvelles technologies de pointe en matière d'innovation verte notamment par l'utilisation de l'hydrogène ;
- l'intégration multimodale en facilitant la transition entre tous les modes de transport ;
- le développement de solutions numériques par la mise en place d'une nouvelle billettique et d'un système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageurs. L'autorité contribue, par son action, au développement de services numériques de mobilité performants, à même d'orienter les usagers des applications vers un usage moindre des véhicules particuliers au profit d'autres modes moins carbonés.

En outre, l'exigence de qualité de service des transports et des infrastructures est toujours au centre des préoccupations des usagers. L'action de MARTINIQUE TRANSPORT tient compte de cette dimension, afin que se développent des services à même de répondre aux attentes des usagers et parvenir, in fine, à une meilleure mobilité.

L'objectif que nous poursuivons avec nos partenaires opérateurs de transport, est d'encourager le développement d'une offre à la fois à faible coût et vertueuse d'un point de vue écologique.

Enfin, je souhaite adresser, au nom du Conseil d'Administration, mes sincères remerciements à toutes les équipes de l'administration de l'établissement ainsi qu'à son opérateur interne, la Régie des Transports de Martinique pour leurs compétences, leur technicité et leur implication mises au service de la population martiniquaise.

C'est avec plaisir que je vous invite à parcourir ce rapport d'activité de l'année 2024.

Bonne lecture !

David ZOBDA

Président de MARTINIQUE TRANSPORT

INTRODUCTION

L'édition 2024 du rapport d'activité de l'autorité unique des transports et de la mobilité de Martinique, dresse un bilan du secteur transport en s'appuyant sur les données disponibles les plus récentes pour l'ensemble des réseaux.

Pour assurer le transport sur tout le périmètre de l'île, MARTINIQUE TRANSPORT a contractualisé avec un certain nombre d'opérateurs de transport en commun de personnes terrestre, maritime et scolaire engagés à ses côtés.

L'année 2024 a été marquée par la poursuite des plans d'investissement déjà engagés en 2023 afin de répondre aux enjeux de transition très forts, pour la modernisation des réseaux, le renouvellement du parc de véhicules et la modernisation des infrastructures.

Un volet digital important est en cours de déploiement et s'est poursuivi en 2024, avec la mise en place d'un nouveau système billettique et d'aide à l'exploitation sur tous les réseaux. La fin du déploiement est prévue pour la 2^{ème} moitié de 2025.

La construction d'une mobilité sur l'ensemble du territoire passe par l'amélioration progressive de la qualité des services pour permettre à chacun d'accéder à l'ensemble de l'offre de déplacement. Dans cette optique, des renouvellements de contrats de délégation de service public ont eu lieu en 2024 pour les réseaux sud et maritime.

La procédure d'élaboration du plan de Mobilité de la Martinique, enclenchée avec la réunion des comités technique et de pilotage en fin d'année 2023, s'est poursuivie avec la publication de la dernière version du diagnostic complet en février et la synthèse du diagnostic en avril 2024.

Dans cette édition du rapport d'activité, différents indicateurs traduisent l'étendue des enjeux auxquels l'activité de transport est confrontée.

Le transport public demeure structurellement fragile et l'une des plus grandes difficultés est de pouvoir dégager les moyens financiers à la hauteur des enjeux économiques et environnementaux.

Les résultats obtenus cette année dans tous nos champs d'action sont le fruit de l'engagement continu des agents, au sein d'une administration qui se veut efficace et résolument engagée pour la satisfaction des usagers.

SOMMAIRE

ÉDITO DU PRÉSIDENT	P.1
INTRODUCTION	P.2
2024 EN CHIFFRES	P.4
1. UNE AUTORITÉ ENGAGÉE AU SERVICE DE SON TERRITOIRE	P.5
1.1. Missions principales de Martinique Transport	P.5
1.2. Conseil d'Administration	P.6
1.3. Commissions spécifiques	P.8
1.4. Les équipes fonctionnelles	P.9
Les Ressources Humaines	P.10
Les Affaires Financières	P.12
Les Affaires Juridiques et Marchés Publics	P.14
Les Systèmes d'Information et Numériques	P.16
La Communication et Marketing	P.18
2. UNE OFFRE DE TRANSPORT EN PLEINE EXPANSION	P.21
2.1. Les Partenaires	P.21
2.2. La Régie des Transports de Martinique (RTM)	P.22
2.3. Chiffres clés des réseaux en 2024	P.23
2.4. Mode de gestion des réseaux de transport public	P.24
2.5. Enquêtes et contrôles	P.25
2.6. Caractéristiques globales des réseaux	P.27
2.7. Coût des réseaux en 2024	P.28
2.8. Investissements réalisés	P.28
3. RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN	P.30
3.1. Le plan de mobilité (PDM) de Martinique	P.30
3.2. Projet des extensions du TCSP	P.31
4. FAITS MARQUANTS ET ACTIONS DE MODERNISATION	P.32
LES PERSPECTIVES	P.35
CONCLUSION	P.36

2024 EN CHIFFRES

183,6M€
Budget global de l'établissement

1
Opérateur interne

51
Partenaires titulaires

763
Véhicules & bateaux en
exploitation sur le
territoire

7
années d'activité

74
Personnes
constituant l'effectif
de l'établissement

4,7M€
de masse salariale

1- UNE AUTORITÉ ENGAGÉE AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

MARTINIQUE TRANSPORT,

établissement public, exerce en tant qu'autorité unique des transports et de la mobilité sur l'ensemble du territoire martiniquais. Sa création découle de l'habilitation transport accordée à la Martinique, lui conférant la responsabilité de l'organisation des déplacements terrestres, maritimes et scolaires. Bien que la gestion des transports de marchandises soit également transférée à l'autorité, cette compétence demeure pour le moment non activée.

Les missions principales de MARTINIQUE TRANSPORT incluent l'organisation du réseau de transport à l'échelle de la Martinique, la planification et la réalisation des investissements nécessaires, ainsi que l'élaboration d'une politique tarifaire cohérente sur l'ensemble du territoire. En outre, cette autorité détermine les grandes orientations relatives aux transports publics, qu'ils soient urbains, interurbains, maritimes ou scolaires. Elle est également chargée du financement et du contrôle des services de transport, ainsi que de la mise en place d'actions visant à promouvoir l'utilisation des transports en commun, en accord avec les dispositions du Code des transports.

1-1 LES 5 PRINCIPALES MISSIONS DE MARTINIQUE TRANSPORT

01. Conçoit et développe la politique des transports.
02. Étudie et programme les nouveaux projets de développement
03. Organise les services de transport et de la mobilité
04. Gère les infrastructures de transport
05. Finance le développement et la qualité du transport

1-2 CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MARTINIQUE TRANSPORT

LES REPRESENTANTS DE LA CTM



M. David ZOBDA
Président du Conseil
d'Administration

TITULAIRES



M. Jean-Claude DUVERGER
1er Vice- Président



M. Charles CHAMAS



M. Didier LAGUERRE



M. Olivier MARIE-REINE



M. Louis BOUTRIN



M. Daniel MARIE-SAINTE



M. Claude LISLET

SUPPLÉANTS



M. Arnaud RENE-CORAIL



Mme Yannick ETIENNE-NOTTE



M. Fred CLIO



Mme Jocelyne PANZO



M. Francis CAROLE



M. Justin PAMPHILE



Mme Marie-Frantz TINOT

LES REPRESENTANTS DES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION



TITULAIRES

M. Luc Louison CLEMENTE
2eme Vice- Président



M. Raphael SEMINOR



SUPPLÉANTS



M. Yan MONPLAISIR



M. Miguel MARIE-LUCE



TITULAIRES

M. Bruno Nestor AZEROT
3eme Vice- Président



Mme Chantal MAIGNAN



SUPPLÉANTS



M. Christian RAPHA



M. Jonathan TABAR



TITULAIRES

M. José MIRANDE
4eme Vice- Président



M. André LESUEUR



SUPPLÉANTS



M. Didier LARGANGE



M. Steve ALLONGOUT

L'autorité unique est administrée par le bureau exécutif et par le Conseil d'Administration dont le Président est David ZOBDA. Le président et les 4 vice-présidents composent le Bureau Exécutif de l'établissement.

Le conseil d'administration est composé de 14 membres : 8 représentants de la CTM et de 2 pour chacune des autres collectivités membres, la CACEM, la CAESM et CAP NORD.

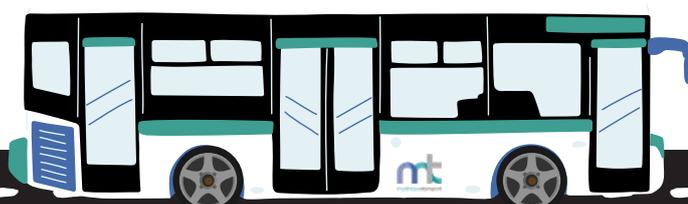
Chaque membre de MARTINIQUE TRANSPORT dispose d'une vice-Présidence au Conseil d'Administration.

1-3 LES COMMISSIONS SPÉCIFIQUES

Les cinq commissions spécifiques de MARTINIQUE TRANSPORT sont :

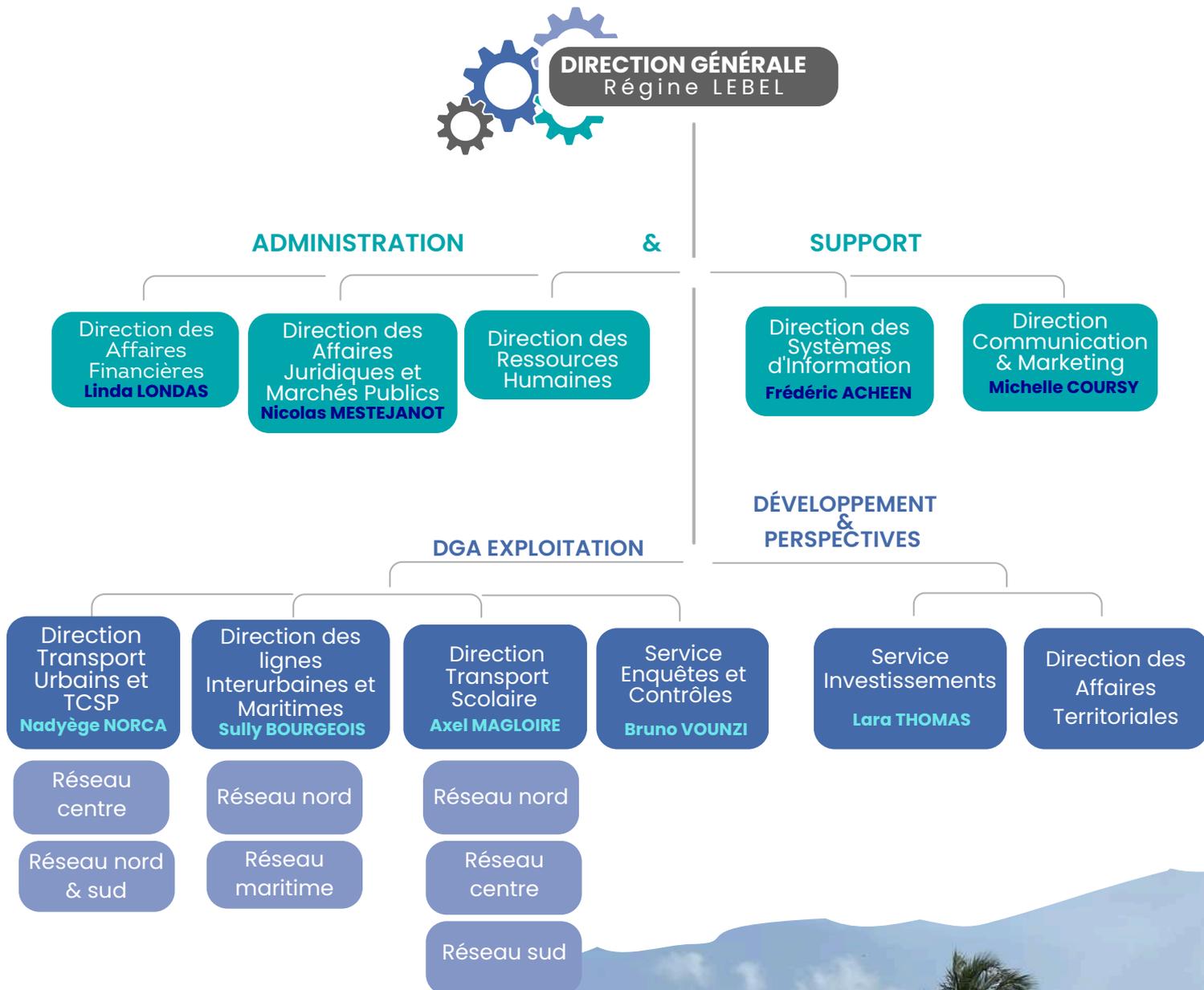
- 01. La Commission d'Appel d'Offres
- 02. La Commission de Délégation de Services Publics
- 03. La Commission Consultative de Services Publics Locaux
- 04. Les Comité Technique et Comité de pilotage
- 05. La Commission de réforme

En 2024, les réunions suivantes ont été organisées:



1-4 LES ÉQUIPES FONCTIONNELLES

L'administration travaille ensemble pour répondre aux besoins de la population martiniquaise, contribuer à façonner et à améliorer la mobilité du territoire. Elle est organisée en directions et services de la manière suivante:



LES RESSOURCES HUMAINES



« La pierre n'a point d'espoir d'être autre chose qu'une pierre. Mais, de collaborer, elle s'assemble et devient temple. »

- Antoine de Saint-Exupéry

ACTIONS DE LA DRH EN 2024

L'année 2024 a été marquée par la mise en place de chantiers RH cruciaux pour le fonctionnement optimal de l'établissement. Ce sont:

- **Reconduction du télétravail et performance organisationnelle**

Le déploiement réussi du télétravail a été une étape majeure dans notre transformation organisationnelle qui s'est poursuivie avec la recherche de la qualité de vie au travail (QVT) et de l'efficacité. Le nombre de jours flottants alloué au télétravail par enveloppe est passé de 30 à 47 jours par an et le délai de prévenance quant à lui a diminué, passant de 72 heures à 24 heures.

- **Amélioration des avantages sociaux**

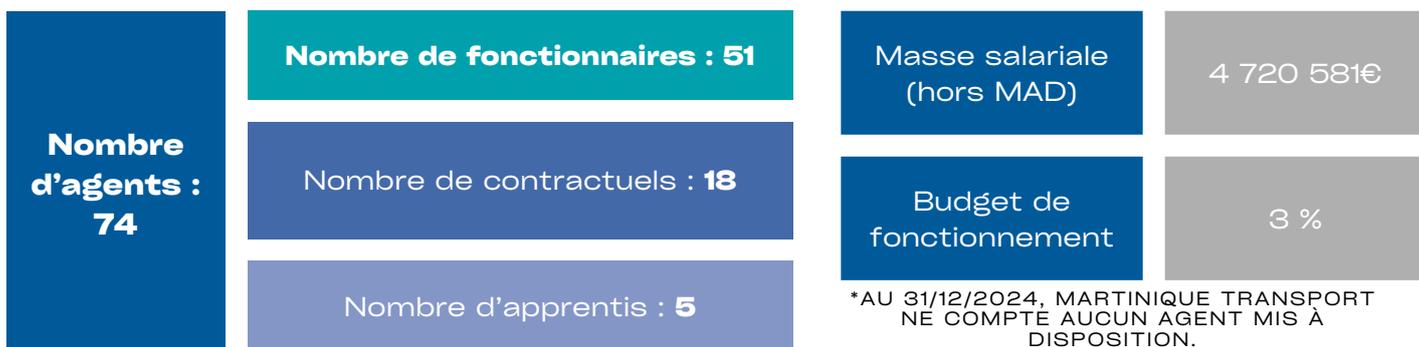
Au regard de la conjoncture économique actuelle singulièrement complexe et en référence aux dispositions légales, une attention a été portée sur l'amélioration du pouvoir d'achat du personnel en attribuant aux agents éligibles une prime exceptionnelle avec une participation employeur à hauteur de 100%. la révision à la hausse de la valeur faciale des titres- restaurant et l'instauration du dispositif de protection sociale complémentaire intégrant une participation employeur à hauteur de 40 euros pour le volet santé et 20 euros pour le volet prévoyance.

Enfin, un nouveau dispositif a été déployé pour faciliter les déplacements du personnel : les cartes de libre- circulation, valables sur l'ensemble des réseaux de transports urbains, interurbains et maritimes.

- **Formation du personnel**

Une attention particulière a été accordée à la formation du personnel, avec des programmes conçus pour répondre aux besoins émergents et soutenir la montée en compétences de chaque agent. Cette démarche a renforcé le professionnalisme collectif et approfondi les savoirs et savoir-faire des équipes.

CHIFFRES CLÉS DE LA DRH EN 2024



Répartition des agents par filière, catégorie hiérarchique et sexe au 31/12/2024



FILIERE	CAT. HIERAR	Femmes	Hommes	Total
ADMINISTRATIVE	A	6	7	13
	B	7	2	9
	C	19	2	21
TECHNIQUE	A	2	1	3
	B	3	6	9
	C	3	11	14
SANS FILIERE	Sans catégorie hiérarchique	4	1	5
TOTAL		44	30	74

LES AFFAIRES FINANCIÈRES



« La persévérance est la clé du succès. »

- Franklin D. Roosevelt

La direction des finances a continué sa démarche d'amélioration de la qualité des comptes. Par ailleurs, l'année 2024 a été marquée par une gestion minutieuse de la trésorerie au regard des dépenses de la collectivité.

Les recettes financières permettant le déploiement des activités de MARTINIQUE TRANSPORT se composent essentiellement des types de ressources suivants:

- **les contributions des membres,**
- **les produits issus de la fiscalité avec le versement mobilité et la taxe sur les carburants**
- **les recettes commerciales** (titres de transport scolaire et recette des réseaux centre et nord)
- **les recettes exceptionnelles** (pénalités, remboursements).

La contribution financière des membres constitue la recette la plus importante pour MARTINIQUE TRANSPORT, notamment la contribution de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) qui représente 47% du budget en fonctionnement et 18% en investissement.

La contribution totale des membres représente 48% du budget global de MARTINIQUE TRANSPORT soit un montant de 77, 5M€ en fonctionnement (CTM, EPCI).

Les 3 autres membres, la Communauté d'Agglomération du Centre, de l'Espace Sud et du Pays Nord Martinique, apportent également leur contribution au budget de MARTINIQUE TRANSPORT à hauteur de 1 Million d'euros chacune pour celles du Centre et de l'Espace Sud, et de 500 000€ pour le celle du Nord.

D'autres recettes telles que la fiscalité, (versement mobilité et taxe sur le carburant) et le produit de la vente des titres de transport, permettent de couvrir les dépenses d'exploitation.

Les dépenses d'exploitation concernent principalement les dépenses nécessaires à la mise en œuvre du transport sur l'ensemble du territoire de la Martinique. Ce sont les dépenses relatives au fonctionnement des réseaux de transport.

ACTIONS DE LA DAF EN 2024

2024 a été une année axée sur une gestion rigoureuse de la trésorerie, caractérisée par :

- **Le maintien de la solvabilité de la collectivité afin d'honorer ses engagements,**
- **Le maintien du relationnel avec les entreprises**
- **La proposition de solutions pour optimiser et recouvrer les recettes**
- **Le suivi régulier de l'évolution des dépenses**
- **La mise en application des orientations stratégiques**

CHIFFRES CLÉS DE LA DAF EN 2024



161 136 361€

Budget d'exploitation



22 459 591€

Budget d'investissement



2996

Factures reçues



3278

Mandats émis



45,31

jours de délai moyen
de paiement

LES AFFAIRES JURIDIQUES ET MARCHÉS PUBLICS



“Abundans cautela non nocet”

L'excès de prudence ne peut nuire.

La direction des affaires juridiques et marchés publics (DAJMP) sécurise l'action de l'établissement et accompagne la Direction Générale, les Directions opérationnelles et les Directions fonctionnelles dans leurs missions et le traitement de leurs besoins.

En matière de commande publique accompagne les Directions dans la définition de leurs besoins, les concrétise en assurant la sécurité juridique des procédures de passation des contrats publics et contribue à l'efficacité de la commande publique.

Elle est davantage sollicitée en matière d'exécution des contrats.

ACTIONS DE LA DAJMP EN 2024

2024 a été une année d'aboutissement caractérisée par :

- **Le renouvellement de 22 contrats de transports scolaires**
- **Le renouvellement du contrat de concession de service public de transport maritime.**
- **Le renouvellement du contrat de concession de service public de transport urbain et interurbain sur le secteur SUD.**

CHIFFRES CLÉS DE LA DAJMP EN 2024

MARCHÉS

5

Consultations
lancées

47

Marchés lancés

32

Marchés
attribués

5

Commissions
d'Appel d'Offres

47

Actes
modificatifs

3

Accompagnements
dans la préparation,
passation et/ou
rédaction de contrats
divers

CONCESSIONS

2

Procédures de passation
de concession lancées

2

Commissions de Délégation
de Service Public

1

Commission de Consultation
des Services Publics Locaux

1

Actes modificatifs

47 marchés lancés entre janvier et décembre 2024, soit :

Type de procédure	Nbre de marchés	Nbre de marchés notifiés
Appel d'offres ouvert	38	24
Procédure adaptée	6	1
Procédure sans publicité ni mise en concurrence	3	3

32 marchés attribués, soit :

Type de contrats	Nbre de marchés attribués
Marchés à prix forfaitaire global	6
Marché ordinaire (traité à prix unitaire en fonction des services réellement exécutés)	22
Accords-cadres à bons de commande	4



Innovation et Excellence au service de la Mobilité !

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives dans la modernisation des systèmes de transport et la gestion des données. Cependant, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour optimiser les processus et renforcer l'équipe afin de surmonter les défis de 2025.

La mise en place d'une billettique et d'un SAEIV en équipant les bus urbains pour proposer une information des voyageurs de qualité et demain (en 2024), une expérience d'achat des billets renouvelée.

ACTIONS DE LA DSI EN 2024

- **Déploiement de la nouvelle billettique :**

La billettique a constitué un projet majeur en 2024, visant à moderniser la gestion des titres de transport. Le lancement de cette billettique a eu lieu au premier semestre sur la zone Centre. Dès lors, l'attention s'est rapidement orientée vers son extension au Nord et la migration de la billettique de la zone Sud vers la nouvelle plateforme, dans l'objectif de créer un système unifié à l'échelle de l'île.

Ce projet comprend également l'installation de 40 nouveaux Distributeurs Automatiques de Titres (DAT), réceptionnés en Martinique fin décembre 2024, ainsi que la création d'une e- boutique en ligne pour simplifier l'achat des titres de transport, dont le lancement est prévu pour la fin du premier trimestre 2025.

- **Gestion des données liées au transport (GTFS), open- data et calculateur d'itinéraire :**

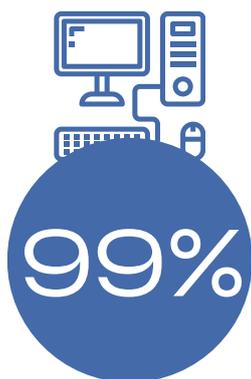
Un effort considérable a été déployé pour améliorer la gestion et la qualité des données relatives au transport, publiées sur la plateforme open- data Point d'Accès National (PAN) accessible sur le site.

Des actions correctives ont été menées pour rectifier les erreurs dans les jeux de données des réseaux urbains du Centre et du Nord déjà publiés. Par ailleurs, le jeu de données de la zone Sud a également été intégré au PAN.

- **Amélioration de la sécurité et du RGPD :**

Une campagne récurrente sur les bonnes pratiques en termes de sécurité informatique pour la prévention des cyber-attaques a été menée tout au long de l'année. La double authentification a été déployée sur les directions sensibles en fin d'année 2024 et sera étendue à l'ensemble des agents de Martinique Transport en 2025. Enfin, un grand chantier de sensibilisation et de mise en conformité avec la loi RGPD a été lancé et mené avec le cabinet LEGAL PROTECT, qui assure le rôle de Délégué à la Protection des Données personnelles (DPO) à Martinique Transport.

CHIFFRES CLÉS DE LA DSI EN 2024



**Taux
d'équipement du
personnel**



**Nombre mensuel
d'incidents
techniques**



**Taux de
résolution des
incidents**



**Nombre d'appels
téléphoniques**

LA COMMUNICATION ET LE MARKETING

“Il faut viser la lune, car même en cas d'échec on atterrit dans les étoiles”

oscar WILDE

La Direction Marketing et Communication (DMC) est chargée de mettre en œuvre la stratégie de communication de l'établissement. Il s'agit principalement de développer la communication, d'impulser une stratégie marketing et de construire et valoriser l'image de l'établissement. Sa mission première est d'accompagner et de valoriser l'activité des directions opérationnelles.

ACTIONS DE LA DMC EN 2024

COMMUNICATION INTERNE

La communication interne s'est intensifiée et est issue d'une étroite collaboration avec les directions supports et opérationnelles pour promouvoir leurs actions et assurer une meilleure diffusion des informations au sein de l'entreprise.



Fait marquant en 2024, une nouvelle action de cohésion a été mise en place avec la participation des équipes du personnel pour la première fois aux **Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise** du **8 au 12 mai 2024**. Les participants ont pu s'illustrer dans des **sports collectifs** tels que le football à 7 et le beach-volley, ainsi que dans des activités individuelles comme la course hors stade (5 et 10 km), les échecs, la randonnée, le fitness, la zumba, le pilates, le kayak, le tennis et la yole.



La **campagne d'inscriptions au transport scolaire et scolaire adapté pour l'année 2024-2025** s'est déroulée du **24 juin au 19 août 2024**. Les inscriptions ont été effectuées **en ligne** et dans des **lieux délocalisés dans le nord et le sud de l'île**.

La DMC a été chargée d'organiser la visite ministérielle le **22 mars 2024**, de Monsieur **Patrice VERGRIETE, ministre délégué aux Transports**. Les discussions ont porté sur les projets en cours et à venir, soulignant **l'importance de la modernisation des infrastructures** et **l'amélioration des services de transport** en Martinique.



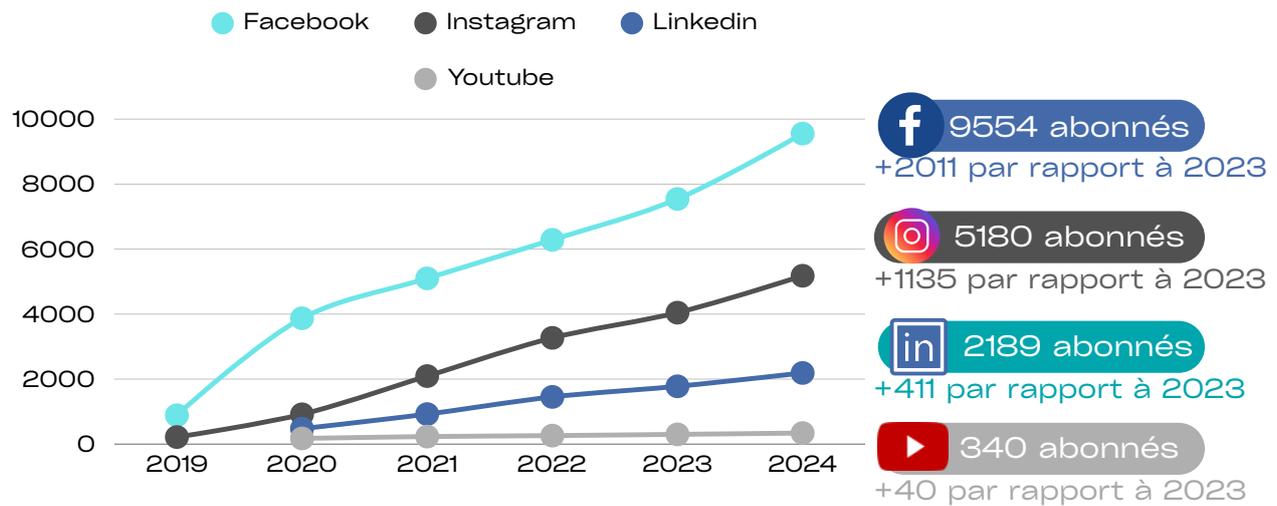
Un autre moment fort a été vécu en 2024, avec la visite d'une délégation composée d'élus et de techniciens de la CACL de Guyane, venue échanger en particulier sur le dossier du TCSP de Martinique.



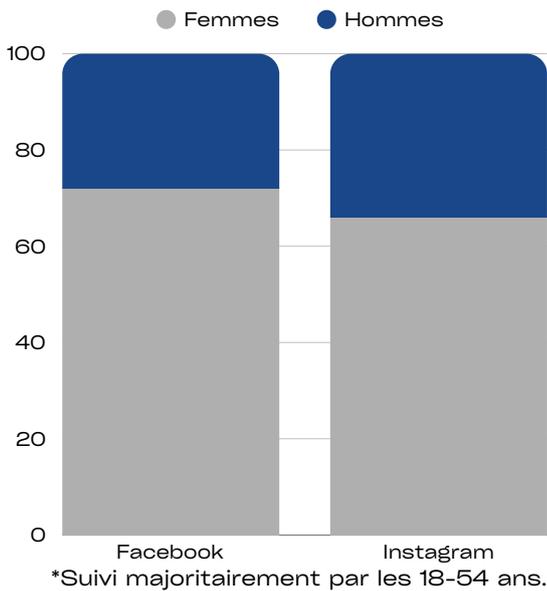
L'année 2024 la DMC a été intégrée au volet Communication du groupe projet chargé **du développement du projet des extensions TCSP**, un projet majeur pour l'amélioration de la mobilité en Martinique. Dans ce cadre, la DMC a à charge la réalisation de supports de communication, l'animation des réseaux sociaux dédiés au projet et l'animation du site Internet réservé au projet.

CHIFFRES CLÉS DE LA DMC EN 2024

Réseaux sociaux en 2024



Audience Facebook et Instagram en 2024



Visites en 2024

Visiteurs de la page Facebook

163,4 K

Visiteurs de la page Instagram

17,8 K

Classement selon les communes



- 1- Fort-de-France
- 2- Le Lamentin
- 3- Le Robert

2 - UNE OFFRE DE TRANSPORT EN PLEINE EXPANSION

L'offre de transport est en constante évolution afin de répondre au plus près aux besoins de déplacement de la population sur l'ensemble du territoire martiniquais.

En 2024, les réseaux de transport du Nord de la Martinique se stabilisent après une année d'évolution marquée par la création du réseau unifié du Nord exploité dans le cadre d'un marché public.

Ce réseau Nord est segmenté en trois lots distincts : Nord Caraïbe, Nord Atlantique Nord et Nord Atlantique Sud, ce qui permet de simplifier la tarification et d'avoir une approche par catégorie de lignes, locales ou interurbaines. Il est exploité par 3 entreprises de transport .

Le réseau du Sud a connu en 2024, un changement de délégataire intervenu lors du renouvellement du contrat de délégation de service public en juillet.

La délégation de service public de transport maritime a également été renouvelée en milieu d'année 2024 et attribuée à un nouveau délégataire.

Le transport du réseau du Centre est composé des lignes du TCSP, directement exploitées par la Régie de Transports de Martinique (RTM) et des lignes urbaines régulières exploitées dans le cadre de marchés publics.

Le transport scolaire, qu'il soit classique ou adapté aux élèves en situation de handicap, est également pris en charge dans le cadre de marchés publics conclus par MARTINIQUE TRANSPORT.

2-1 LES PARTENAIRES

L'exploitation des services de transport est confiée à plusieurs exploitants au moyen de différents modes de gestion.

Les partenaires sont au nombre de 2 délégataires, 13 titulaires de marchés publics, une gestion en régie directe par l'opérateur interne de Martinique Transport : La Régie des Transports de Martinique (RTM).

2-2 LA RÉGIE DES TRANSPORTS DE MARTINIQUE (RTM) : UN OPÉRATEUR INTERNE



Le 30 janvier 2020, lors de sa réunion, le conseil d'administration de MARTINIQUE TRANSPORT a pris la décision historique de créer une entité de transport dotée de sa propre personnalité morale et de son autonomie financière. Ainsi est née la Régie des Transports de Martinique (RTM), constituée en tant qu'Établissement Public Industriel et Commercial (E.P.I.C.).

La RTM, composée d'un conseil d'administration de 9 membres titulaires et 9 suppléants, dont une majorité désignée par MARTINIQUE TRANSPORT et deux représentants du personnel, est dirigée par un président et un directeur général nommés par ce conseil. Sa mission principale est d'exploiter les deux lignes du T.C.S.P. (Transport en Commun en Site Propre), tout en assurant diverses missions transversales telles que la commercialisation, la relation clientèle, la supervision du réseau, la communication, le marketing, l'information voyageurs, ainsi que la maintenance et l'entretien des bus du réseau.

CHIFFRES CLÉS DE LA RTM EN 2024

- 254 Salariés
- 5 points de vente Exploitation de 2 lignes de Transport en Commun en Site Propre (T.C.S.P)
- 2 sites principaux : - Centre Technique des Transports (C.T.T) - Centre de Maintenance (C.D.M)

FOCUS SUR LE RÉSEAU TCSP

- moins de 500 000 km parcourus (2023)
- 14 Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), dont 11 en service et 3 en réserve
- 18 stations et 2 parkings relais (Mahault et Carrère)
- Amplitude de service : 5h30 – 19h30
- Fréquence théorique: toutes les 10 minutes sur le tronç commun en heure de pointe (HP)
- Desserte directe ou indirecte de 240 000 habitants et de 60% des emplois de l'île



2-3 CHIFFRES CLÉS DES RESEAUX EN 2024

Le réseau du Nord, exploité par 3 titulaires de marché: Transport du Nord Caraïbe, Sté Nouvelle des Transporteurs associés, Sté de Transport du Nord Atlantique Sud, est composé de 52 lignes et effectué avec 83 véhicules pour un montant de **30,2 M€**.

La Compagnie Martiniquaise de navigation au 1er semestre, et la société BLUE LINES au 2nd, ont eu en charge l'exploitation des **4 lignes de transport maritime** au moyen de **7 bateaux** pour un montant annuel de **6,1 M€**.

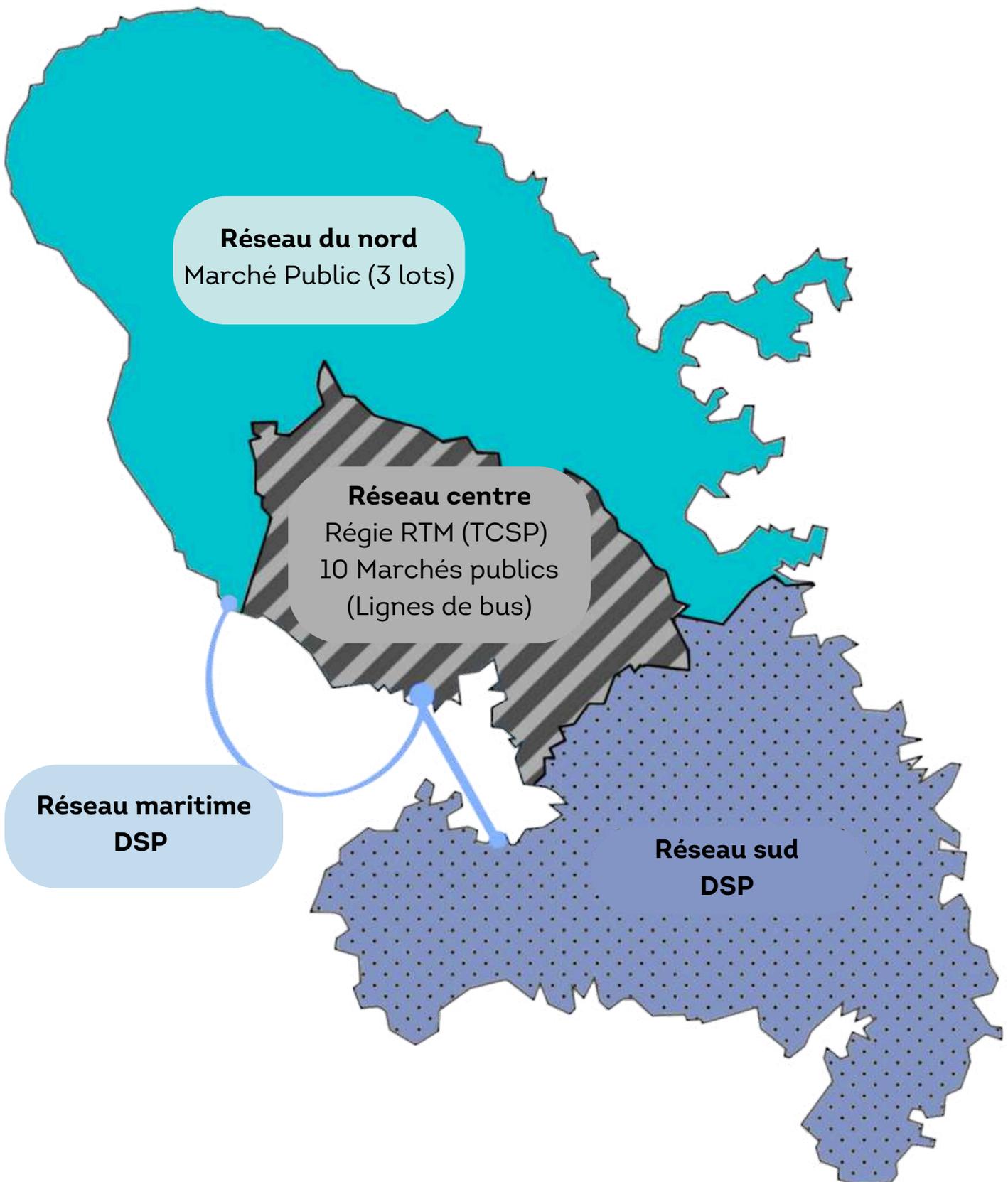
Le réseau du Centre exploité par l'opérateur interne de Martinique Transport: la RTM pour les 2 lignes du TCSP et 61 lignes urbaines dans le cadre de Marchés Publics pour un montant annuel de **67 M €**.

(*chiffre 2023)

Le réseau Sudlib, exploité par Unité Sud pour le 1er semestre et la sté Mobilité Sud pour le second, comprend **85 lignes locales** et intercommunales des 12 communes de l'Espace Sud et **190 lignes scolaires** exploitées par **244 véhicules** pour un montant annuel de **40,4 M €**.

Le réseau des transports scolaires est exploité par **11 groupements d'entreprises de transport scolaire** et **7 entreprises de transport scolaire adapté** qui assurent les services pour **14 931** élèves et étudiants sur tout le réseau des lignes scolaires pour un coût global de **26,8 M€**.

2-4 MODE DE GESTION DES RÉSEAUX DE TRANSPORT PUBLIC EN 2024 (HORS SCOLAIRE)



2-5 ENQUÊTES ET CONTRÔLES



« **Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin** »

Pour garantir et améliorer la mobilité en toute sécurité des Martiniquais des contrôles rigoureux de l'exploitation des réseaux de transport scolaire, urbain et maritime sont menés par les contrôleurs de Martinique Transport. Des enquêtes pour évaluer ces réseaux sont également effectuées afin d'améliorer la qualité des services de transport.

ACTIONS DU SERVICE ENQUÊTES ET CONTRÔLES (SEC) EN 2024

Tout au long de l'année le Service Enquêtes et Contrôles a diligenté des campagnes de vérification régulières sur l'ensemble des lignes du réseau terrestre, maritime, et scolaires. Les missions des contrôleurs sur les réseaux terrestre et maritime visent notamment à:

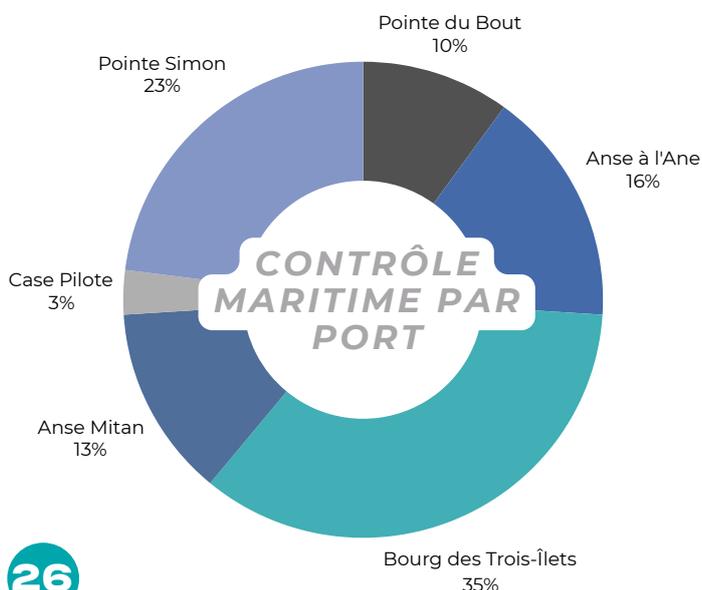
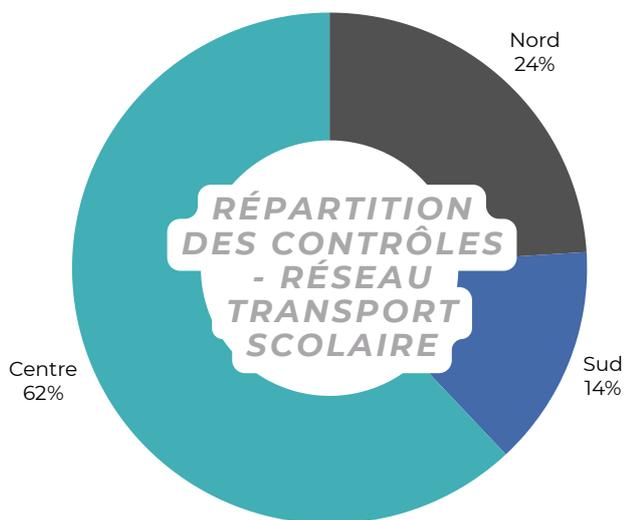
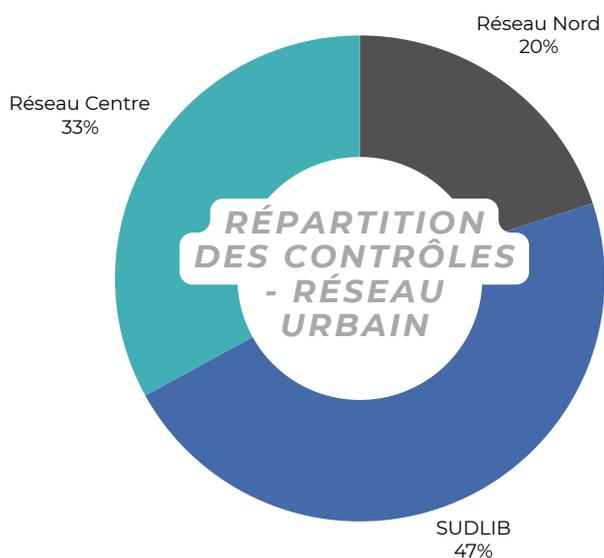
- Contrôler les fréquences et horaires de départ et d'arrivée des véhicules ou des bateaux.
- Vérifier la conformité en matière de sécurité du matériel roulant et des bateaux, incluant les aspects liés au contrôle technique et à l'assurance.
- S'assurer de la capacité et du nombre de véhicules disponibles.
- Collecter des données sur la fréquentation des services.
- Examiner l'état des infrastructures telles que les pontons, les abris voyageurs et la billetterie.

En ce qui concerne les transports scolaires, les missions de contrôle ont pour objet de :

- Vérifier la sécurité du matériel roulant utilisé pour le transport des élèves.
- S'assurer du respect du circuit défini.
- Vérifier le respect des horaires établis.
- Contrôler les cartes d'identification des élèves.

Ces actions de contrôle sont essentielles pour garantir la qualité et la sûreté des services de transport offerts à la population martiniquaise, tant sur les réseaux publics que dans le cadre des déplacements scolaires.

CHIFFRES CLÉS DU SEC EN 2024



17

Collaborateurs
et contrôleurs

42

procès-verbaux

680

véhicules de 9 à 110 places,
dont 236 sur l'urbain, 444
sur le scolaire ainsi que
7 navires de 92 à 147
places

410

rapports dont 151 sur
l'urbain, 220 sur le
scolaire et 39 sur le
maritime

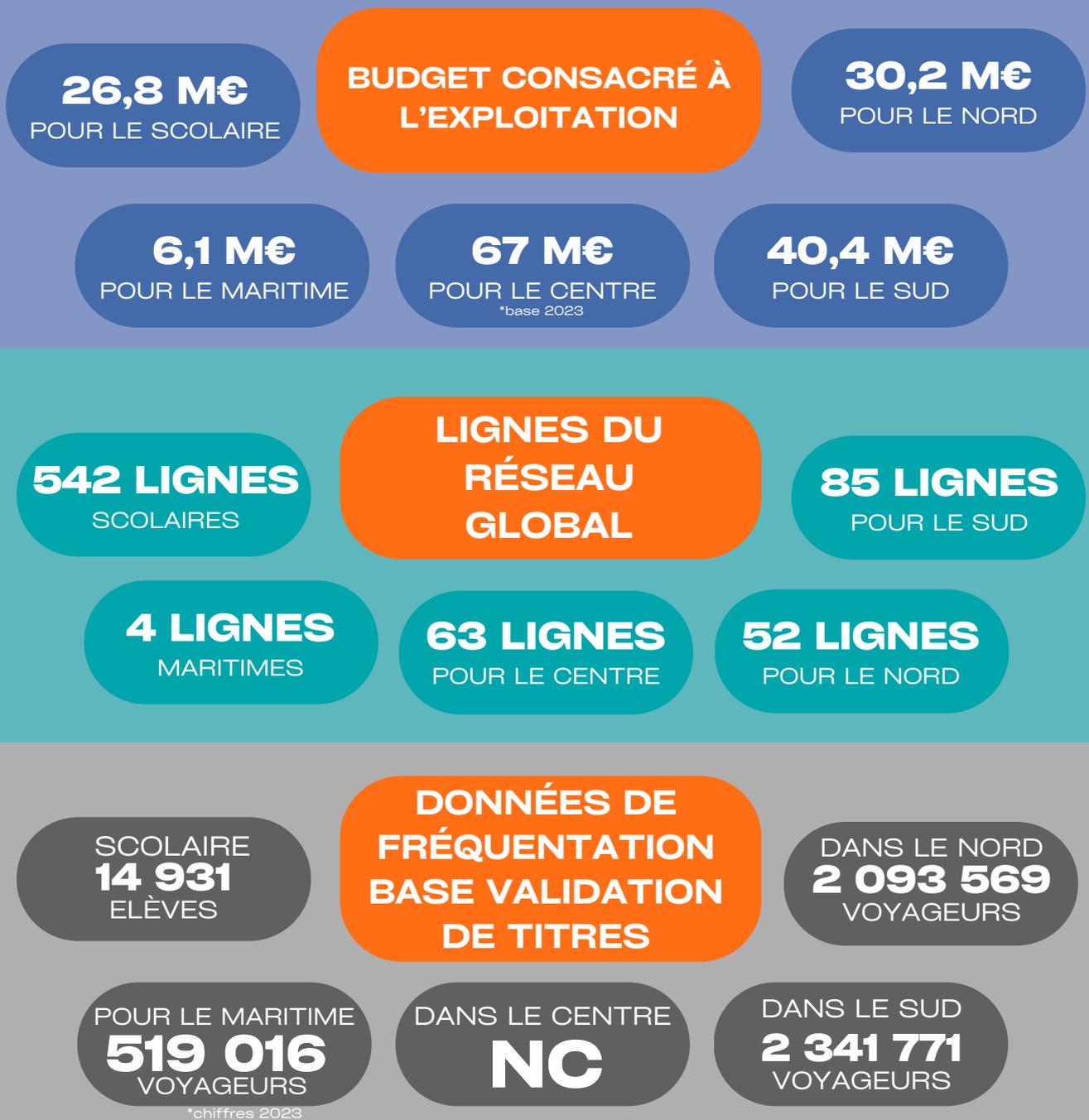
1783

contrôles dont 956
sur l'urbain, 660 sur
le scolaire et 167 sur
le maritime

2-6 CARACTÉRISTIQUES GLOBALES DES RÉSEAUX DE TRANSPORT PUBLIC EN 2024

En 2024, le réseau de transport global en Martinique présente la caractéristique principale d'être un réseau multimodal en expansion combinant bus réguliers, BHNS, scolaires et navettes maritimes. Le TCSP (Transport Collectif en Site Propre) reste l'épine dorsale du transport public, reliant les principaux pôles urbains.

Un effectif de 20 collaborateurs des 3 directions opérationnelles s'est consacré à travailler pour l'amélioration de l'exploitation des services de transport.



2-7 COÛT DES RÉSEAUX DE TRANSPORT PUBLIC EN 2024

COÛT DES RÉSEAUX DE TRANSPORT EN 2024



2-8 L'INVESTISSEMENT EFFECTUÉ EN 2024

“Un investissement sûr pour une mobilité durable”

2024 a été une année marquée par :

- La réception et la mise à disposition de **20 matériels roulants** : **2 pour le réseau Nord, 14 pour le réseau Centre et 4 pour le réseau de TCSP,**
- La **notification** et le **démarrage du marché de fourniture, rénovation et pose de poteaux d'arrêt** sur l'ensemble du territoire par une commande de **240 poteaux** sur les **lignes NC1 et NA22,**
- Le **recensement de tous les équipements et biens de Martinique Transport** utilisés par la Régie des Transports et les exploitants du centre et la détermination du champ de responsabilité de chacun en matière d'entretien et maintenance,
- Le **suivi de la fin des contrats de LLD** pour **7 autocars,**
- L'**amélioration des conditions de travail de conducteurs** par l'installation de nouveaux équipements (équipements sanitaires, climatiseurs, digicode, ...)
- Le **traitement et le suivi de dizaines de demandes d'interventions** concernant des **travaux à réaliser** ou **besoins d'équipements** sur les **gares, pôles d'échanges et locaux sociaux.**

CHIFFRES CLÉS DE L'INVESTISSEMENT ET DU PATRIMOINE

3

collaborateurs

2 257 443 €

votés pour le budget du service

8

véhicules réformés

383

factures certifiées pour l'ensemble de nos commandes (marchés, et hors marchés)

1

convention de mise à disposition d'équipements signée

20

véhicules neufs déployés sur le réseau centre (14), 4 BHNS sur le réseau TCSP et 2 autocars sur le réseau Nord

2

dossiers de demande de subvention européenne pour le renouvellement du parc de poteaux d'arrêt, et extension de billettique et DAT

7

navires intégrés au patrimoine de Martinique Transport

L'INVESTISSEMENT EFFECTUÉ EN 2024:

22,4 M€

3 - RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN

3-1 MARTINIQUE TRANSPORT POURSUIT LA RÉALISATION DU PLAN DE MOBILITÉ (PDM) DE MARTINIQUE

Le Plan de Mobilité (PDM) de Martinique doit permettre à Martinique Transport de disposer d'un document de planification et de programmation prenant en compte les enjeux de soutenabilité et destiné à guider la politique des transports et des déplacements sur le territoire de la Martinique sur une période de 10 ans à compter de son approbation.

Le territoire martiniquais est notamment caractérisé par une occupation très hétérogène et différenciée liée au relief, à la forte polarisation des emplois, des activités et des équipements dans le centre de l'île, et au mitage de l'habitat dans les communes.

Ce document stratégique permettra de répondre aux objectifs réglementaires qui visent notamment à assurer :

- l'équilibre durable entre les besoins en matière de mobilité et de facilités d'accès, d'une part, et la protection de l'environnement et de la santé, d'autre part ;
- le renforcement de la cohésion sociale et territoriale ;
- l'amélioration de la sécurité de tous les déplacements ;
- la diminution du trafic automobile et le développement des usages partagés ;
- le développement des transports collectifs et des moyens de déplacement les moins consommateurs d'énergie et les moins polluants ;
- l'amélioration des mobilités quotidiennes des personnels des entreprises et des collectivités publiques.

En février 2024, la dernière version du diagnostic complet a été publiée et en avril, la synthèse du diagnostic.

A consulter sur le site www.martiniquetransport.mq

3 - 2 PROJET DES EXTENSIONS DU TCSP



À la suite du bilan de la concertation préalable, des recommandations de la CNDP et des orientations nouvelles de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), les études se poursuivent pour affiner et conforter le projet technique des 3 extensions et définir le périmètre final du projet à porter en enquête publique dit « projet d'extensions du TCSP ».

Le processus de concertation pour le développement des extensions du Transport en Commun en Site Propre (TCSP) en Martinique se poursuit dans une dynamique de concertation continue tant avec le public qu'avec les collectivités et villes concernées. Le programme du projet a été validé par le conseil d'administration de MARTINIQUE TRANSPORT le 5 novembre 2024 et par la CTM le 29 novembre 2024. Plusieurs réunions publiques se sont déroulées dans les communes en Avril, en Novembre 2024 pour l'extension Ouest.

Un prestataire désigné par Martinique Transport est chargé du développement du volet communication du projet.

Une assistance à maîtrise d'ouvrage du groupement de commandes constitué entre la CTM et MARTINIQUE TRANSPORT, est chargée d'accompagner les 2 instances dans le développement du projet.

Pour en savoir plus, connectez-vous sur le dédié à l'extension du TCSP : <https://extensions-tcsp.martinique.mq/>

4 - LES FAITS MARQUANTS ET ACTIONS DE MODERNISATION EN 2024

Livraison complémentaire de **20 véhicules neufs de technologie hybride** dont **4 bus à haut niveau de service** en remplacement des BHNS de la 1ère génération en panne.

Publication du rapport de diagnostic du **Plan de Mobilité de Martinique**.

Lancement du **déploiement du système billettique** et **SAEIV** sur le territoire.

Attribution des **nouveaux contrats de délégation de service public** en renouvellement pour le **réseau de transport du Sud** et le **réseau de transport maritime**.

Campagne des inscriptions au transport scolaire délocalisée dans les **communes du Nord, et du Sud**.

Mise en place d'**innovations dans la convention de DSP** à forfait de charges du Sud avec l'**expérimentation de 9 lignes de transport à la demande (TAD)**.

Approbation par le Conseil d'Administration du **programme du projet des extensions du TCSP**.

Commande et **élaboration** des **poteaux d'arrêts** à installer sur l'ensemble du territoire.

EN 2025, LES ACTIONS DE MODERNISATION SE POURSUIVENT

- Lancement d'une **étude** pour le **renouvellement du cadre d'exploitation du réseau Nord**.
- Consultation et négociations **pour la signature de la nouvelle délégation de service public du réseau du Centre**.
- Mise à disposition d'une **information en temps- réel** sur l'ensemble du territoire pour les usagers du transport.
- Intégration de la solution billettique **MT TICKET** dans l'application smartphone **Martinique Mobilités**.
- Lancement d'un **projet de mise en place d'une solution de comptage de passagers**, pour apporter encore **plus d'informations aux voyageurs** comme les taux de remplissage des bus.
- Mise en place d'une **application web** pour permettre aux parents d'avoir un **suivi des véhicules du transport scolaire en temps réel**.
- **Renouvellement de matériels de transport** (autobus, autocars et navires) pour près de **23 millions d'euros d'investissement**.
- L'**acquisition** d'un **bus à hydrogène** pour une **expérimentation** qui sera menée sur le **réseau centre** en partenariat **avec la SARA** pour un montant de **800 000 à 1 M d'euros**.
- Le **déploiement de vidéo-surveillance** dans les **gares** et **PEM** en collaboration avec la Régie des transports de Martinique.
- la poursuite de la **définition du Plan de Mobilité** pour le territoire conformément à la réglementation issue de la loi d'orientation de la mobilité: perspectives et plan d'actions pour une période de 10 ans.
- La **poursuite du déploiement du Systèmes d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs** (SAEIV) ainsi que du système billettique sur les réseaux nord, sud et maritime.
- Le **renouvellement et amélioration des équipements à l'attention des conducteurs** (équipements sanitaires, climatiseurs, digicode, ...)

CONCLUSION

Au terme de cette année d'exercice, l'Autorité du transport et de la mobilité de Martinique fait le bilan d'un certain nombre d'avancées réalisées en matière de qualité de service, de modernisation et d'amélioration des infrastructures.

Malgré les défis rencontrés, notamment liés à l'évolution des besoins de mobilité et aux contraintes budgétaires, les actions entreprises ont permis de renforcer l'efficacité du réseau même si des progrès restent à réaliser.

L'engagement en faveur d'une mobilité durable demeure au cœur de la stratégie, avec une volonté affirmée de poursuivre l'optimisation des services, le développement des transports propres et l'intégration des nouvelles technologies.

Pour l'année à venir, l'Autorité s'attachera à consolider ces acquis tout en relevant les défis de la transition écologique, de l'accessibilité et de l'intermodalité.

Que l'ensemble des partenaires institutionnels, opérateurs, et collaborateurs soit remercié pour l'engagement et la contribution dont il a fait preuve à la réussite de la mission.

Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour un service de transport public performant, fiable et adapté aux attentes de tous les usagers.



art



martinique transport

Rassurer sur toute la ligne !